

COURRIER

DE LA SAMBRE.

N^o 231.

VENDREDI.

28 SEPTEMBRE 1832.



Plusieurs circonstances, absolument indépendantes de notre volonté, ont occasionné depuis deux jours un retard dans la publication de notre Journal; nos abonnés n'y perdront rien; car, d'abord, notre numéro de chaque jour donne les nouvelles du jour, et ensuite, nos mesures sont prises pour que le numéro portant la date du dimanche 30, soit composé et prêt à être distribué samedi à minuit. Les abonnés de la ville le recevront dimanche matin. Par ce moyen, nous retrouverons au courant, et l'arrivée de nouveaux ouvriers nous met à même de promettre une grande exactitude à l'avenir.

Au surplus, le jour n'est pas loin où nous dirons les causes du retard qui vient d'avoir lieu.
(Réd. du C. de la Sambre.)

RUSSIE.

PÉTERSBOURG, 11 septembre. — Vendredi, 7 de ce mois, lord Durham, garde du sceau privé de S. M. le roi d'Angleterre, envoyé en ambassade extraordinaire auprès de S. M. I., a eu ses audiences de congé à Tsarskoé-Sélo, de l'empereur et de l'impératrice. Lady Durham et mesdemoiselles Lambton, filles de lord Durham, ont ensuite eu l'honneur de prendre congé de LL. MM. II., auxquelles ont été également présentées les personnes de la suite de lord Durham.

Après les audiences, lord et lady Durham, mesdemoiselles Lambton et les personnes attachées à l'ambassade, ont eu l'honneur de dîner chez l'empereur.

Lord Durham se propose de quitter St-Petersbourg dans la journée de jeudi prochain, à bord du bateau à vapeur impérial l'*Ijora*, que S. M. l'empereur a daigné mettre à sa disposition.

AUTRICHE.

VIENNE, 15 septembre. — Il est arrivé hier un courrier anglais de Constantinople, qui apporte, dit-on, à Londres une note du ministère ottoman pour le gouvernement anglais. Par suite des événements de la guerre en Syrie, la Porte se trouve dans une position très-fâcheuse, et sollicite le secours des puissances étrangères. Si elle restait réduite à ses propres ressources, c'en serait fait peut-être de son existence; car les Egyptiens sont maîtres de la Syrie, et paraissent vouloir profiter de leurs victoires pour faire de nouvelles conquêtes. Il y a pourtant une circonstance qui pourrait devenir favorable au sultan, et sur laquelle il compte pour le moment: c'est que l'armée égyptienne s'éloigne chaque jour davantage de la base de ses opérations ainsi que de ses secours, et se place, pour ainsi dire, en l'air, tandis qu'à chaque mouvement rétrograde l'armée turque se rapproche de ses réserves, et reçoit des renforts en hommes et en munitions. Jusqu'à présent le général égyptien a réussi par ses corruptions, par sa discipline sévère et par l'exactitude des paiements; aussi s'est-il fait un parti considérable en Syrie. Mais plus il avancera vers le nord, moins il aura de secours à attendre d'une population qui est purement turque et non pas arabe comme en Syrie, et plus les difficultés augmenteront pour conserver une armée qui exige plus de dépenses que le trésor de Méhémet-Ali ne peut en fournir.

La position de la Porte deviendrait plus critique si les Egyptiens se bornaient provisoirement à la conquête de la Syrie, pour s'y établir solidement avant de continuer leurs opérations. C'est-là ce qu'on cherche à empêcher à Constantinople, et voilà pourquoi on sollicite les secours de l'étranger. Jusqu'à présent les parties belligérantes paraissent avoir évité une rencontre sur mer, parce que toutes deux craignent beaucoup une défaite, qui agirait puissamment sur le résultat de la guerre. On espère ici pouvoir déterminer le ministère anglais à intervenir, et à mettre à la disposition du sultan l'escadre anglaise qui stationne dans l'Archipel, ou du moins à lui faire faire une démonstration qui intimiderait le vice-roi d'Egypte et l'engagerait à faire la paix. On assure qu'effectivement le chargé d'affaires anglais a annoncé officiellement que sa cour ne demande pas mieux que d'employer son intervention pour terminer une guerre pernicieuse pour les deux parties.

— Ont dit que le feld-maréchal-lieutenant autrichien comte Latour a été rappelé de son poste dans le comité militaire à Francfort, pour recevoir une autre destination, et que son assistant, le général de Langenau, sera adjoint à l'archiduc Ferdinand dans le gouvernement militaire de Gallicie, qui paraît exciter toute la sollicitude de notre cour, peut-être à cause de sa vive sympathie pour les Polonais.

ALLEMAGNE.

HANOVRE, 22 septembre. — Le repos de cette ville a été troublé dans la soirée par un rassemblement tumultueux qui, insignifiant dans son origine et sans aucun but, n'a pas laissé d'avoir des suites sérieuses.

Le bruit avait couru qu'un habitant de cette ville avait maltraité sa servante pour lui avoir soustrait quelques pfennigs; cela occasionna un

rassemblement devant la maison de ce particulier, et quelques individus jetèrent des pierres contre ses fenêtres.

Au même moment et par hasard, un certain nombre de garçons de métier et autres personnes sortant des salles de danse situées dans le faubourg d'Egidie, vinrent accroître la foule des curieux.

Tout se borna alors à des cris et à quelques vitres brisées tant de la maison en question que de deux autres maisons d'où l'on avait aussi, dit-on, jeté ou versé quelque chose.

Cependant les rues ne furent évacuées que plusieurs heures après, parce que la foule repoussée par les gardes de police et les dragons, aidés de plusieurs détachemens de troupes, allait se reformer sur un autre point, et qu'on avait l'ordre d'éviter autant que possible l'emploi de la force.

Le 18 au soir les curieux parcoururent de nouveau les rues, mais ils se retirèrent à 10 heures, pour éviter d'être arrêtés comme on les en menaçait. Hier au soir tout était tranquille dans les rues, grâce à une ordonnance de la police qui avait ordonné que les portes des maisons fussent tenues closes toute la soirée, et que les auberges fussent fermées à 9 heures; il était défendu aux enfans, aux apprentis, et aux oisifs de courir les rues.

Les individus arrêtés pour avoir pris part au tumulte, ou à cause de la résistance qu'ils ont opposée à la police, seront punis suivant la gravité des faits.
(Gazette de Hanovre.)

HESSE-ÉLECTORALE.

CASSEL, 19 septembre. — On a célébré hier, dans quelques cercles privés, l'anniversaire du jour où S. A. R. l'électeur se détermina à la convocation des états, et jeta ainsi les fondemens de la constitution. Toutes les maisons étaient illuminées le soir, et l'ordre n'a pas été troublé un seul instant.

FULDE, 18 septembre. — On a célébré également ici l'anniversaire du 15 septembre 1830. Cent-un coup de canon ont été tirés pendant la journée; le soir la ville était illuminée. Chacun s'est livré à la joie et à l'espoir d'un heureux avenir.

Cette fête n'a été célébrée qu'aujourd'hui par la garde nationale.
(Mercure de Souabe.)

ITALIE.

ANCÔNE, 9 septembre. — Hier matin M. Strafford-Canning, après avoir passé trois jours en quarantaine, a débarqué; il est parti sur-le-champ pour Londres. La frégate entrera dimanche dans le port, et après s'être pourvue d'eau fraîche, elle mettra à la voile pour Corfou. Tous les réfugiés italiens, à l'exception de trois ou quatre, sont partis pour Corfou, Marseille, et d'autres endroits. La plus grande tranquillité règne ici. On poursuit activement le procès des assassins du gonfalonnier, et on croit que les coupables sont déjà entre les mains de la justice. La police est encore administrée par le général Cubières, qui exerce la plus grande surveillance, et maintient l'ordre. On parle d'un renfort, consistant en un bataillon, que recevra la garnison. A Bologne on avait répandu le bruit du prochain départ des Autrichiens de la Romagne. Une commission de comptabilité s'est formée pour liquider les comptes entre les gouvernemens d'Autriche et du pape. A Forli, dit-on, un complot a été découvert, dans lequel sont compromis des ecclésiastiques. Dans les Marches, la police sévère qu'on y exerce avec une activité étonnante entretient la tranquillité. On en peut dire autant du reste des états romains.

Du 12. — Aujourd'hui il est entré, d'après la demande du général Cubières, 40 carabiniers pour le service de la place et de la prison. La frégate anglaise *Barham* est partie pour sa destination.

DEUX-SICILES.

NAPLES, 10 septembre. — Le grand-seigneur, après avoir déclaré traitres et félons le vice-roi d'Egypte, Mehemet-Ali, et son fils Ibrahim-Pacha, dans une circulaire où sont exposés les motifs qui ont dicté cette résolution à S. H., en a fait informer, par son ministre des affaires étrangères, tous les ambassadeurs accrédités auprès de son gouvernement; et en vertu des rapports d'amitié qui existe entre S. H. et les gouvernemens représentés par les ambassadeurs, S. H. a demandé que aucun secours ne fût accordé par elles à ses sujets rebelles, et qu'il fût fait défense aux bâtimens marchands appartenant à ces gouvernemens de faire le commerce avec l'Égypte avant qu'elle ait été subjuguée. L'ambassadeur de S. M. le roi à Constantinople ayant transmis cette notification au ministre des affaires étrangères, les ordres ont aussitôt été donnés pour que le commerce ait à s'y conformer. (J. des D.-Sic.)

ANGLETERRE.

LONDRES, 24 septembre. — *Times*. — La Conférence doit s'assembler de nouveau aujourd'hui pour délibérer sur la réponse du roi de Hollande. Cependant tout homme raisonnable doit voir maintenant qu'il faut renoncer à l'espoir de mettre S. M. hollandaise à la raison pour les protocoles et les représentations pacifiques. Il est évidemment résolu à ne conclure aucun arrangement sans y être contraint par une force supérieure. Il est clair qu'il a recours à tous les subterfuges, qu'il emploie tous les stratagèmes pour gagner du temps, il a pris son parti; il compte sur le chapitre des accidens, et il aime mieux courir les chances de la guerre pour reconquérir les provinces perdues, que de consentir à des conditions d'accommodement qui lui laisseraient la jouissance paisible d'une partie de son royaume.

La Conférence, ayant reçu un affront aussi marqué, ne doit pas tolérer plus long-temps un jeu aussi perfide. Il est de l'intérêt manifeste de l'Autriche et de la Prusse que les affaires de la Belgique s'arrangent, et il n'est pas moins de l'intérêt comme du devoir de la France et de l'Angleterre de contribuer à cette œuvre salutaire. S. M. hollandaise ne peut compter que sur le gouvernement (*infamus government*) de la Russie qui, dans le désir d'embrouiller les affaires de l'Europe occidentale pour exercer, sans être molesté, ses atrocités projetées en Pologne, a sans doute encouragé le roi de Hollande à suivre cette marche dangereuse.

La Conférence ne peut pas laisser plus long-temps en suspens la paix de l'Europe et les droits de la Belgique. Si les souverains se sont constitués arbitres, il faut qu'ils exécutent leurs décisions. Après avoir engagé le Roi des Belges à renoncer à la position favorable qu'il occupait par suite du traité sanctionné par toutes les grandes cours, et devenu loi publique de l'Europe, après lui avoir fait croire que les points de litige entre lui et son voisin pourraient être arrangés par des concessions mutuelles, après l'avoir fait manquer à la promesse qu'il avait faite aux chambres de ne point négocier avec l'ennemi tant qu'il serait sur le territoire belge, la conférence l'a exposé aux chances dangereuses de l'impopularité, sans lui garantir les avantages de la paix. Il est maintenant peut-être sans ministres, exposé aux attaques de la presse, aux remontrances des chambres, et même aux soupçons de la partie la plus indulgente et la plus dévouée de ses sujets. Ses alliés ne pourront faire autrement que de le replacer dans la situation qu'il aurait occupée s'il n'avait cédé à leurs suggestions dans l'espoir d'un arrangement définitif.

— Le *Caledonian-Mercury* a de longs détails sur le départ de Charles X de l'Écosse. Le jour où il devait quitter Holyrood, beaucoup de monde s'était assemblé devant le palais, on portait des cocardes blanches et des favoris de la même couleur. Quand l'ex-roi parut, tout le monde découvrit sa tête, des acclamations se firent entendre, et on tendit les bras pour donner la main à l'ex-roi, qui dit : Bonjour, mes amis, adieu. Il y avait dans la foule des pauvres qui avaient reçu les bienfaits de la famille de Charles X, et qui voyaient son départ avec les larmes aux yeux. Des voitures conduisirent le roi et sa suite à la jetée des chaînes, où un bateau à vapeur les prit à bord. Là il y eut également grande foule. Charles X y perdit quelques moments de vue le duc de Bordeaux, et cria : Où est mon petit ? Quelques personnes le lui indiquèrent. Les dames crièrent avec enthousiasme *vive le roi!* Des personnes de la connaissance intime de la famille des Bourbons l'accompagnèrent jusqu'au bâtiment *United Kingdom*, où elles lui firent des adieux touchants.

FRANCE.

PARIS, 25 septembre.

Le duc de Nemours est parti ce matin à huit heures pour l'armée du nord. Quatre batteries de siège sont parties hier soir de Vincennes pour l'armée.

— M. de Rumigny, aide-de-camp du roi, a reçu l'ordre de se rendre immédiatement en Belgique. Il a aussitôt quitté la campagne où il se trouvait; il est arrivé aux Tuileries ce matin à sept heures, il est parti à cinq heures. Il commande la 2^e brigade de la première division de l'armée du nord.

— On désigne le maréchal Molitor comme devant prendre le commandement d'un corps d'observation sur la frontière des Pyrénées, dont le quartier-général est provisoirement indiqué à Toulouse.

(*Quotidienne.*)

— M. le contre-amiral Ducrest de Villeneuve a quitté Paris vendredi dernier, dans la soirée; il doit être arrivé maintenant à Cherbourg.

— Plusieurs agens secrets du ministère de l'intérieur, qui étaient partis depuis un mois pour la Vendée, étaient de retour depuis deux jours; ils viennent de repartir pour Bruxelles.

— La nouvelle de la mort du roi d'Espagne, donnée il y a trois jours, par quelques journaux, était prématurée. On assignait à cet événement la date du 17 au 18; le *Moniteur* publie une dépêche de l'ambassadeur de France, datée de Saint-Ildefonso, le 20 septembre et ainsi conçue :

L'ambassadeur de France près la cour d'Espagne, à M. le ministre des affaires étrangères.

« Le roi, dont la vie avait paru désespérée le 17, s'est sur-le-champ trouvé mieux dans la matinée du 18. Hier, les symptômes les plus alarmans ont encore reparu; mais cette journée-ci s'est bien passée, et, sans que le danger ait cessé entièrement, l'état de S. M. paraît plus satisfaisant qu'on n'aurait osé l'espérer. »

BELGIQUE.

BRUXELLES, 27 septembre.

— M. Wappers est arrivé à Bruxelles. Il est chargé par le gouvernement de l'exécution d'un grand tableau représentant une des scènes de la révolution belge.

— M. le professeur Jacmart, recteur de l'université de Louvain, ancien médecin militaire des armées françaises, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

— M. Anoul, colonel commandant les cuirassiers, arrivera demain de Tournay en cette ville, à la tête de quatre escadrons de son régiment, se rendant à l'armée.

— Hier (25) on a distribué des cartouches à la garde civique mobile. (*Belge.*)

— L'ambulance de l'armée de réserve a reçu l'ordre de se tenir prête à partir: on a également donné l'ordre d'approvisionner toutes les places fortes. (*Idem.*)

— Les communes qui doivent recevoir les drapeaux d'honneur sont juste au nombre de cent. La ville de Paris est comprise dans ce nombre. On ignore qu'il soit arrivé une députation pour recevoir le drapeau.

CHOLERA.

Bruxelles. — Du 25 septembre, à 9 heures du matin, au 26 à la même heure, 4 nouveaux cas, 3 décès.

Etterbeek, 26. — 3 cas nouveaux, 2 décès, 2 guérisons.

Hal, 24. — Aucun cas nouveau, 2 décès, 2 guérisons.

Anvers, 26. — 4 nouveaux cas, 2 décès, 9 guérisons.

Malines, 25. — Un cas nouveau, aucun décès, 1 guérison.

Gand, 25. — Un nouveau cas, 7 décès.

Bruges, 25. — 8 cas nouveaux, 4 décès, 5 guérisons.

Ypres, 25. — Ni cas nouveau, ni décès.

Ath, 25. — Ni cas nouveau, ni décès.

Tournay, 25. — Ni cas nouveau, ni décès.

NAMUR, 28 septembre.

On a remarqué que les chevaux qui ont amené avant-hier les huit pièces d'artillerie dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, sont dans un bien meilleur état que ceux du régiment de lanciers dont le dépôt est ici; cependant ils supportent bien plus de fatigues que les chevaux des lanciers. En moins d'un mois ce régiment a perdu 32 chevaux, morts dans les écuries ou abattus.

— Avant-hier nous avons vu arriver dans nos murs un détachement de 15 soldats du train, venant de Liège et allant à Tournay conduire 40 chevaux de trait.

— Il passe assez souvent par Namur des militaires aveugles qui se rendent à Liège ou dans leurs foyers; il serait à souhaiter que le gouvernement accordât une part de sa sollicitude à ces malheureux qui, n'étant accompagnés de personne pour faire leur route, doivent inévitablement éprouver des privations qu'il est nécessaire de leur épargner, surtout à cause de leur déplorable infirmité. On doit louer la conduite que tient M. le commandant de place de cette ville, en allégeant autant qu'il est en lui, la triste condition de ces militaires.

— On écrit de Beck; village près Nimègue, que la duchesse d'Angoulême y est arrivée le 19. Elle a dû s'arrêter en cet endroit pour s'y soumettre à une quarantaine de cinq jours.

— La nouvelle de la mort du roi d'Espagne a occasionné à Amsterdam une baisse marquante dans les fonds espagnols à la bourse du 24. Par les fortes transactions, qui ont eu lieu, le cours est d'abord tombé à 48 3/4; puis s'est relevé à 49 3/8.

Les fonds hollandais ont baissé un peu d'après les cours faibles de Londres. (*Émancipation.*)

— On lit dans le *Courrier* :

On assure que lord Palmerston a envoyé à notre cabinet, ainsi qu'à celui de Paris, une note dans laquelle il déclare que le gouvernement britannique ne consentira pas à une reprise d'hostilités entre la Belgique et la Hollande, et qu'il ne permettra pas à une armée française de pénétrer en Belgique.

On assure de plus que le comte Bulow, plénipotentiaire de Prusse, et le prince Lieven, plénipotentiaire de Russie, ont remis à la conférence des notes énergiques pour protester contre toute intervention armée de la France dans les affaires de la Belgique.

— On écrit de Valenciennes, 25 septembre: Un ordre du chef d'état-major-général de l'armée du nord est arrivé au 8^e léger et au 12^e de ligne en garnison à Valenciennes, de compléter leurs bataillons de guerre au nombre de 800 hommes chacun, et de se tenir prêts à partir dans les 24 heures pour franchir la frontière belge, au besoin.

VARIÉTÉS.

LES ORANGISTES.

Sont-ils bons enfans, nos grands confrères! Ils donnent dans le classique avec le plus comique aplomb qui se puisse voir. Imaginez-vous qu'ils se servent du mot *orangiste*, comme s'il avait encore une signification, comme si, dans la nature entière, il existait une classe de plantes ou d'animaux auxquels cette expression fût applicable.

Journaux orangistes, parti orangiste, couleur orangiste; on ne lit que cela dans leurs colonnes. Mais une bonne fois, réfléchissez donc messieurs; si vous avez l'avantage de payer au trésor un cent ou deux, de timbre de plus que moi, ce n'est pas une raison pour dire des absurdités qui seraient tout au plus supportables dans mes modestes colonnes.

Il fut un temps (il est déjà si loin que nous en avons à peine gardé un léger souvenir) où, si ma mémoire est exacte, une bonne cinquantaine de perruques bien carrées voulurent s'opposer à la volonté nationale, qui avait décidé, *jure et armis*, que certain particulier qu'on nommait *Orange*, n'était bon qu'à jeter aux chiens. Mes cinquante perruques bien carrées se dirent : nous sommes la Belgique, nous sommes mécontents de ce que la vache ne vent plus qu'on la suce, donc la Belgique est mécontente. (Ces perruques avaient étudié la logique à fond.)

Ils dirent donc bien bas, de peur d'être entendus, nous sommes mécontents : nous voulons des oranges, et nous sommes la Belgique.

Mais les autres, qui ne voulaient pas d'oranges, et qui s'appelaient collectivement Picard, dirent aussi : plus d'oranges, si vous remuez, perruques, je tape.

Et les perruques se gardèrent bien de remuer.

Picard fit ses affaires comme il le voulait, puis il donna sa démission toujours en disant : *plus d'oranges ou je tape*.

Alors il en vint d'autres qui prétendirent arranger le travail de Picard : ils firent des sottises tant et plus, comme chacun le sait, si bien que Picard n'y reconnut plus rien ; mais il était fatigué, et pourvu qu'il ne fût pas question d'oranges, il se tint assez tranquille.

Pendant tout ce temps, les perruques avaient toujours marmotté à voix basse toutes sortes de choses contre Picard, et ils disaient : Nous sommes des victimes, des martyrs, enfin, des bêtises.

Voilà que chacun est tranquille, qu'on peut dire tout ce qu'on veut, quitte à se faire siffler si l'on n'est qu'un imbécille, et les perruques voulurent parler et on leur rit au nez ; puis ils ennuyèrent et on n'y pensa plus : enfin, il n'y eut plus de perruques. Un beau jour on les chercha partout, ni vu ni connu.

Ce sont ces perruques qu'on appela *orangistes* pendant leur courte existence.

Maintenant, je vous demande ce que c'est qu'un journal orangiste ?

— Un journal de perruques ?

— Mais il n'y en a plus, vous dis-je, des perruques orangistes au moins... Citez-en une seule ?

Si vous allez dans les rues et carrefours et que vous empoigniez au collet, comme il est dit dans l'Écriture, les boiteux, les bossus, les manchots, et les louches, et que vous me disiez : Voilà des orangistes, je vous rirai au nez.

— Mais, M. . .

— Il a perdu de l'argent à la révolution, parce que Guillaume ne lui en prête plus. Si le choléra lui en fait gagner, il sera cholérique. Cet homme ne connaît qu'une bannière : *L'argent*.

— Voilà M. . .

— Celui-là, il avait une place où il ne faisait rien : créez une sinécure pour lui, il criera : vive la révolution, vive l'ordre de choses quand même !

— Cependant, M. . .

— Vous l'aurez avec l'ognon. Guillaume l'a acheté avec sa petite bête.

— Mais comme ce ? . . .

— Quand le commerce aura des débouchés, ce qui arrivera avant peu, je l'espère, en dépit de nos ministres, le commerce s'occupera de ses expéditions ; sa politique est le cours du change et des marchandises. Il ne connaît de tyran que celui qui entrave ses opérations.

Tout cela n'a rien d'*orangiste*. Je connais de très-braves gens qui ont cette fâcheuse réputation en petit comité, et qui s'en dépouillent bien vite ensuite, comme d'une paire de bottes mouillées.

Je vous dis qu'il n'y a plus d'orangistes.

Grégoire fait à Gand une tentative pour le prince d'Orange.

On arrête beaucoup de monde : il y en avait de toutes les sortes, excepté des orangistes. On a dit qu'ils étaient cachés, je veux bien le croire, mais des mécontents qui se cachent toujours, me font l'effet des contents qui ne disent rien.

Qui a vu les orangistes ? où sont les orangistes ? quelle figure cela a-t-il un orangiste ? Pour l'amour de Dieu, déterminez-m'en un et amenez-le à mon bureau, je le mettrai soigneusement dans un bocal avec de l'esprit de vin, et je le porterai à Henri Monnier, pour qu'il en étudie les habitudes et la conformation, afin de les copier dans une de ses spirituelles charges.

Dans deux ans il sera permis à des naturalistes, ou à des amateurs d'antiquités, de faire des recherches sur la prétendue réalité d'une race d'orangistes ; mais les pauvres savans trouveront bien peu de documens pour les guider, à moins que quelque épicière ou apothicaire ne retrouve dans un coin de sa boutique quelque fragment d'un journal qu'on appelait le *Messenger de Gand*, ou de brochures écrites par un pseudonyme sous le nom équivoque de Story de Richemont.

Je vous dirais presque qu'il n'a jamais existé d'orangistes. C'est une thèse que je soutiendrai dans une couple de mois. (*Méphisphélès*.)

LE MONT TABOR.

On trouve dans un ouvrage intitulé *Voyages de Jésus-Christ*, une description du Tabor, qui ne pourra qu'intéresser nos lecteurs.

Le Tabor est situé dans la basse Galilée, à l'extrémité méridionale de la tribu de Zabulon, à deux lieues à l'orient de Nazareth, et à une lieue au nord de Naïm. Les voyageurs qui ont monté jusqu'au sommet regardent cette montagne comme une des plus belles du monde. Son nom de *Tabor*, qui lui fut donné par les anciens Hébreux, signifie *lumière*, parce que, par sa position et sa hauteur, elle reçoit les premiers rayons du soleil lorsqu'il est sur l'horizon. Selon d'autres, il signifie *élection* ou *pureté*. Sa forme est celle d'un pain de sucre tronqué avec une planure d'un tiers de lieue. Son sommet s'aperçoit de plus de quinze lieues, et s'élève majestueusement comme un dôme superbe qui domine les

montagnes et les plaines qui l'environnent ; elle offre les moyens de découvrir la plupart des lieux où Jésus-Christ opéra ses miracles.

La circonférence du bas de la montagne est telle qu'il faudrait trois heures pour en faire le tour et une heure pour monter à son sommet par un chemin assez difficile, surtout pendant les chaleurs de l'été. Le Tabor est partout couvert de petits arbustes et d'arbres toujours verts, plus agréables que ceux des jardins les mieux cultivés. Le haut de la montagne offre une plaine abondante en herbes et est couronné en plusieurs endroits de petits bocages très-agréables. On rencontre néanmoins de distance en distance des creux et des élévations de terre. C'est sur un de ces petits monticules que fut bâti le monastère des trois tabernacles.

Sainte-Hélène, pour conserver la mémoire de la Transfiguration, avait aussi bâti trois églises, l'une à Jésus-Christ, et les deux autres sous l'invocation des deux prophètes, Moïse et Elie. On ne voit plus que ce qui reste de l'église rétablie par le prince Tancrede, où l'on montre trois niches au lieu où l'on croit que s'est accompli ce grand mystère, et qui sont maintenant sous des ruines souterraines où l'on ne peut parvenir qu'avec de la lumière. Il y a trois petits autels où l'on dit la messe ; on les appelle les trois tabernacles. Suivant leur disposition, Jésus-Christ devait avoir le visage tourné vers le nord, Moïse étant à sa droite et Elie à sa gauche.

Dans un autre endroit de la montagne, on voit les ruines d'une autre église grecque qui était dédiée à St. Elie. Il paraît y avoir eu quelques fortifications du temps des Romains. Les infidèles égorgèrent les religieux des monastères et ruinèrent toutes les églises. Ce mont, qui n'est plus habité, offre des pâturages pour quelques pasteurs qui y ont leurs troupeaux.

On fait remarquer en descendant du Tabor, et aux deux tiers de sa hauteur, le lieu où l'on croit que Jésus-Christ défendit à ses disciples de publier le prodige dont ils venaient d'être les témoins, jusqu'après sa résurrection. Ce fut aussi, à ce que l'on prétend, sur cette même montagne, que ce Dieu sauveur apparut à ses disciples après sa sortie glorieuse du tombeau, ainsi que les anges le leur avaient dit, qu'il serait devant eux en Galilée. Les onze disciples s'y trouvèrent donc. Saint-Jérôme ajoute qu'il se fit voir à plus de cinq cents de ses disciples. St. Paul fait mention de cette apparition dans sa première Epître aux Corinthiens.

Sainte Paule, dans son pèlerinage, ne négligea point cette sainte montagne ; non seulement elle voulut la visiter, mais Saint Jérôme témoigne que cette vertueuse dame romaine la monta à pied, ce que beaucoup de voyageurs ne peuvent faire qu'à cheval.

Le mont Tabor, qui servait de limites aux trois tribus de Zabulon de Nephtali et d'Issachar, fut aussi le lieu de réunion de dix mille Israélites, commandés par Barac accompagné de Débora, qui l'éclaira de ses conseils, le fit triompher de l'armée de Sisara et lui procura tout le succès que cette héroïne prophétesse lui avait promis.

Les religieux de Nazareth vont tous les ans sur la sainte montagne célébrer la messe, le 6 août, jour de la Transfiguration.

COMMERCE.

PRIX DES HUILES A LILLE, 25 septembre.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza	20 00	22 00	80 00	00 00	10 00	10 50
OEillette	25 00	23 00	100 00	00 00	8 00	8 50
Id. bon goût	» »	» »	102 00	00 00	00 00	00 00
Lin.	18 00	20 00	86 00	00 00	15 00	17 00
Caméline	19 00	20 00	89 00	00 00	10 00	10 00
Chanvre	12 00	13 00	88 00	00 00	9 00	9 50
Huile épurée pour quinquets			86 00	00 00		
Idem » » réverbères			84 00	00 00		

BOURSES.

ANVERS, 26 septembre.

Emprunt de 12 millions	99 1/2 A	Emprunt romain	78
» de 10 millions	99 3/4	Lots	381 A
» Rotschild	75 1/2 à 3/4 A	Napolitains	75 3/4
Autriche métalliques	88 3/4 A	Guebhard	
Lots de Pologne	98 A	Rente perp. espag. à Paris	
Rentes remb. (<i>los-renten</i>)	88	» » à Amsterdam	49 3/8

PARIS, 25 septembre.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 95 fr. 30 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 89 00. — 4 p. cent, 00 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 68 75. — Act. de la banque, 1660 00. — Certific. Falconnet, 81 35. — Cortès d'Espagne, 12 1/2. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 77 3/4. — Rente perpétuelle d'Espagne, 56 1/2. — Emprunt d'Haïti, 200 00. — Emprunt belge, 78 1/4. — Emprunt romain, 00 00.

AMSTERDAM, 25 septembre.

Dette active 42 00. Billets de change 15 7/16. Synd. d'amortissement 72. Rente perp. d'Amsterdam 47 5/8. Métalliques 84.

LONDRES, 24 septembre.

Consolidés, 83 7/8.

MARCHÉ DE NAMUR, du 27 septembre.

Froment, la rasière	9 52 78
Seigle, <i>idem</i>	0 00 00
Avoine, <i>idem</i>	2 75 62
Pommes de terre	1 67 14
Beurre (liv. des P.-B.)	0 70 71

ANNONCES

1916. Il vient d'arriver chez LEBON, un assortiment de rubans pour chapeaux de dames, en gros de Naples, satin, et gaze, grande largeur, à 35 cents l'aune.

1915. Belle maison située rue des Fossés-Fleuris, n° 400, à Namur, à vendre de la main à la main.

Cette belle maison faisant le coin de la rue du Four, occupée par Oger, cordonnier, joint d'un côté à Louis Cravatte et d'un autre à Fourier.

S'adresser à M. Delvigne, notaire à Namur, rue de Bruxelles, numéro 106, pour connaître les conditions de cette vente.

1892. Terre de CORIOULE, près de Namur, à vendre.

Lundi 1^{er} octobre 1832, à dix heures de matin, il sera vendu aux enchères, en l'étude du notaire Anciaux, à Namur, la terre patrimoniale de Corioule, dépendant de la commune d'Assesses, à la distance de 2 1/2 lieues de Namur, joignant la route de Luxembourg.

Cette belle terre consiste dans, 1^o un beau château bâti à neuf, vaste et très-bien distribué, avec cours, écuries et remises, orangeries, jardins entourés de murs, vergers, bosquets et avenues;

2^o Deux très-belles fermes avec bâtimens, solidement construits et couverts en ardoises, vergers, prairies et terres labourables de première qualité;

3^o Bois plantés très-bien fournis et pour ainsi dire tous en coupe.

Cette propriété forme un seul bloc et contient environ 247 1/2 bonniers; si l'acquéreur le désire, il pourra réunir à cette terre, de très-beaux bois jusqu'à concurrence de 250 bonniers.

S'adresser au notaire susdit, pour connaître les conditions qui présenteront de grandes facilités pour le paiement.

PÉPINIÈRE DE PERCK.

A vendre 60,000 mûriers blancs de deux ans pour vers à soie, et 50,000 d'un an, bien venus, ayant très-bonnes racines, dont la reprise est certaine. Dans cette grande pépinière, d'environ 17 bonniers, on cultive en masse tous les arbres, arbrisseaux et arbustes, tant exotiques qu'indigènes, d'air libre et de pleine terre pour ces climats. Les plans, ôtés le matin, peuvent arriver le même jour dans toute la Belgique, tandis qu'en les faisant venir de l'étranger, ils doivent nécessairement souffrir beaucoup.

On invite à voir cette collection pendant l'été.

Adresser les lettres à M. le bourgmestre van Frachen, ou plutôt au jardinier Michiels à Perck, près de Vilvorde, par la poste ordinaire. Le catalogue se distribue gratis au bureau de cette feuille.

1911. COLLÈGE DE DINANT.

Le Principal du collège de Dinant, province de Namur, a l'honneur d'informer le public que la rentrée est fixée au 8 octobre prochain.

J. PIERLOT, prêtre.

1913. Vente considérable de très-beaux bois-blancs.

Le mardi, 2 octobre 1832, à 9 heures précises du matin, M. le marquis de CROIX fera vendre au plus offrant, sur le chemin de Noville-les-Bois à Franc-Waret, près de son château de Fernelmont, situé à égale distance de la Meuse et de la route de Louvain à Namur, plusieurs centaines de superbes bois-blancs de toutes dimensions, ayant pour la plupart 8 à 9 pieds de tour et au-delà, à terme de crédit, moyennant caution connue de M. Manteaux son receveur.

1912. On s'abonne chez Dujardin, libraire à Namur,

1^o au *Confesseur de la campagne*, par Alphonse de Liguori, traduit de l'italien; 2 vol. in-12, prix par vol. 75 centimes.

2^o Au *Journal des Connaissances utiles*, prix par an 5 francs.

3^o *Aux réflexions et affections sur les souffrances de Jésus-Christ*, par Liguori; vol. in-18; 80 centimes.

4^o *Aux Instructions pratiques sur les exercices des missions*; in-18; 90 centimes.

1852. Emprunt de 10 et de 12 millions.

Le notaire Delvigne achète et vend les obligations des emprunts de 10 et 12 millions.

1907. A VENDRE,

Une belle et spacieuse maison avec quartier sur le derrière et deux sortes d'eaux, située rue Notre-Dame; sa position la rend très-avantageuse pour le commerce.

S'adresser à D. Chantraine, agent d'affaires, rue du Chenil, à Namur.

1902. INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. WOITIER, instituteur, prévient les chefs de famille que, les vacances finissant le 30 de ce mois, il rouvrira le 1^{er} octobre prochain son école, située rue des Brasseurs, à Namur.

Il ajoutera dès ledit jour à l'instruction qu'on y donne, l'enseignement des principes de la langue latine, lequel sera donné par un prêtre attaché à l'établissement.

S'adresser audit M. WOITIER, pour connaître les conditions et les heures de classe.

1901. DENTISTE, rue du bas de la Place, N° 914, à Namur.



1877. A louer, pour entrer en jouissance le 1^{er} mai 1833 la ferme du château de Ponderôme, canton de Bauraing, contenant environ 120 bonniers de terres labourables et 36 de prairies.

S'adresser, pour connaître les conditions, au château d'Humain, près de Marche-en-Famenne.

1883. A louer, pour le 1^{er} mai prochain,

La ferme de Linsmiaux, située à Naninne, commune de Dave, canton de Namur (sud), consistant en bâtimens d'habitation et d'exploitation, et en 85 bonniers de terres arables.

S'adresser, pour les conditions, à Monsieur de Pierpont de Naninne, ou à M^e Logé, notaire à Namur, rue des Brasseurs, n° 537.

1885. Très-bon billard, à vendre.

S'adresser au bureau de cette feuille.

1849. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

La ferme dite *du Try*, avec 100 bonniers de terres et prairies y compris 14 bonniers de bois, située à Franc-Waret.

L'acquéreur aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1884. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement.

S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.

1876. Plusieurs capitaux importants et autres, à placer sur bonne hypothèque, ou billets.

S'adresser à D. Chantraine, agent d'affaires et de compagnie d'assurances, à son domicile, rue du Chenil, N° 141, à Namur.

1848. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Le domaine de *Maison-Celle* près de Walcourt, composé d'une ferme avec 120 bonniers de terres et prairies et neuf bonniers de bois.

On accordera de grandes facilités pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les conditions et prix de cette vente.

1899. VENTE PAR ACTIONS,

Des terres seigneuriales ROGURNO et NITRNIOW, avec six villages y appartenant, pour lesquelles on offre au gagnant une action de 30,000 ducats impériaux en or effectif, valeur on francs 342,857 10 centimes;

Dont la vente par tirage au sort, est irrévocablement et sans aucune remise quelconque, fixée au 27 novembre prochain et se fait sous la direction impériale.

Le prix d'une action est de 10 flor. et sur 10 actions prises ensemble, la 11^{me} sera délivrée gratis.

L'on obtiendra en cette vente 43,000 ducats en or de juste poids et en outre des primes pour 200,000 florins.

Des actions et prospectus de cette vente se délivrent chez MM. Léopold Deutz, et comp^e, à Mayence-sur-le-Rhin et chez leurs correspondans

P. S. Chaque actionnaire recevra en son temps la liste officielle des actions sorties.

1878. A vendre, à des conditions très-avantageuses, trois fermes situées à la Henoric, commune d'Andrimont, district de Verviers.

Ces propriétés sont d'origine patrimoniale, libres de charge, et contiguës.

S'adresser, pour le détail, les conditions et le prix, à M^e Albert Logé, notaire à Dinant, ou à M^e Henri Logé, notaire à Namur, rue des Brasseurs, N° 537.

On peut s'adresser aux mêmes notaires pour plusieurs capitaux à placer à intérêt, et entre autres un capital de 25,000 florins.

1910. TERRES SITUÉES A SAINT-SERVAIS, A LOUER.

Vendredi 28 septembre 1832, à deux heures de l'après-midi, chez M. Hustin, cabaretier à la Sainte-Croix, on exposera en location par le ministère et à la recette de M. Delvigne, notaire à Namur, savoir:

1^o Une partie de terre dite *Grand Pré*, située à Saint-Servais, contenant un bonnier, 29 perches.

2^o Et la terre dite *Bosquet*, située audit Saint-Servais, divisée en 2 portions, contenant ensemble un bonnier, 66 perches.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges de cette location, audit notaire Delvigne.

1909. VENTE DE BELLE RASPE A SAINT-SERVAIS.

Vendredi 28 septembre 1832, à deux heures de l'après-midi, chez M. Hustin, cabaretier à la Sainte-Croix, il sera procédé par le ministère et à la recette de maître Delvigne, notaire à Namur, à la vente de vingt-huit portions de raspes layées et numérotées, croissant dans le bois d'Astedon, situé à Saint-Servais.

S'adresser au garde Libeau, pour avoir des renseignements sur les portions de taillis à vendre.